



Généalogie et histoire locale

Vous vous intéressez à la naissance de votre quartier ? Vous faites des recherches sur vos ancêtres ? Les Archives sont ouvertes à tous, tous les jours (sauf le mardi). L'inscription est gratuite, sur présentation d'une pièce d'identité. Vous pouvez, par exemple, y consulter tout l'état civil de 1792 à 1943, le cadastre napoléonien, les dossiers de permis de construire, ceux des bâtiments communaux et intercommunaux...

Les archives municipales et communautaires sont installées rue Blaise-Pascal, à Poitiers sud, depuis 1998.

La vie de la ville

Formidable terrain d'investigation pour comprendre l'histoire de la ville – et bien plus encore – les Archives municipales et communautaires ont elles aussi leur histoire. Récit.

Il y a l'image d'Épinal d'un lieu poussiéreux où l'on entend les mouches voler. Et il y a la réalité. Dans le quartier de Bellejouanne, point de poussière dans le bâtiment des Archives municipales et communautaires. Le ronron quasi-permanent des extracteurs d'air et d'un aspirateur à filtre absolu fait partie de l'ADN sonore du lieu. Dans les vastes espaces dévolus aux rayonnages sont stockées, à la queue leu leu, des boîtes sanglées, serrées les unes contre les autres.

Un ancrage lié à la construction de la médiathèque

Au Moyen Âge, les archives de Poitiers, notamment les

registres de délibérations du conseil municipal, sont conservées à l'Échevinage, rue des Grandes Écoles. Elles migrent à la bibliothèque municipale (aujourd'hui médiathèque François-Mitterrand) à partir de 1838. Les archives municipales antérieures à 1870 y étant toujours conservées. Pour les archives contemporaines, ce n'est qu'en 1978 que le service municipal des archives naît à la faveur d'un besoin criant : faire de la place dans l'Hôtel de ville saturé d'archives, de la cave au grenier. D'abord situées au 14 de la rue du Mouton, les Archives municipales se voient attribuer en 1998 plusieurs magasins de conservation au 158 de la rue Blaise-Pascal.



Les archives comptent 4 km de linéaires de documents, dont les registres de naissance.



À consulter aussi, le plan cadastral.

© Yann Gachet / Ville de Poitiers

en boîtes

Temple de l'histoire de Poitiers

Moderne, le bâtiment actuel de la rue Blaise-Pascal a été réaménagé pour devenir le temple de l'histoire de Poitiers. Il s'agissait initialement du local d'une société de travaux publics, utilisé dans les années 1990 par la médiathèque pour y centraliser les ouvrages destinés au vaisseau amiral de la lecture publique alors en construction : la médiathèque François-Mitterrand. Aujourd'hui, les magasins de conservation comptent non seulement les archives municipales postérieures à 1870 mais aussi celles du District de Poitiers et celles des anciennes communautés de communes formant aujourd'hui Grand Poitiers.

EN CHIFFRE

4 agents

4 km de linéaires d'archives

400 m linéaires de documents collectés chaque année

10 tonnes d'archives éliminées chaque année

INFO EN +

Les Archives municipales et communautaires, 158 rue Blaise-Pascal, s'ouvrent aussi au public à l'occasion de visites. Mercredi 20 mars à 14h30 et 15h30, des documents en lien avec les Journées mondiales de l'eau seront à découvrir. **Gratuit, sur inscription au 05 49 30 21 50.**

À SAVOIR

Pourquoi et comment les archives ?



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

La lettre d'un habitant, le marché de construction du centre aquatique, l'acte de naissance ou la collection complète de *Poitiers Magazine* : tous ces documents transitent par les archives municipales. Sabine Ghys, responsable du centre d'activité, explique : « *Nous assurons quatre missions : collecter, classer, conserver et communiquer. Le centre d'activité est rattaché au service Assemblées-Juridique-Documentation-Archives car les pièces ont une valeur juridique*

importante pour la collectivité. Nous accompagnons les services producteurs qui versent leurs archives deux fois par an. » Près d'un tiers des documents sera conservé ad vitam æternam, les autres éliminés suivant diverses échéances en fonction de leur nature et la réglementation des archives publiques en vigueur. À l'ère du numérique, les originaux électroniques sont conservés sur une plateforme d'archivage mutualisée, sorte de coffre-fort numérique.